

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 SEPTEMBRE 2016 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 SEPTEMBRE 2016, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **2 080 559** dinars et un résultat net de la période de **-24 136** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 Septembre 2016, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- ❖ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 21,77% de l'actif au 30 septembre 2016. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant ces observations.

Tunis, 27 Octobre 2016

**Le Commissaire aux Comptes
ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**

BILAN

Arrêté au 30/09/2016 en (DT)

	Libellé	Note	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
	<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 627 666,102	2 194 731,144	2 125 109,410
	a- Actions, et droits rattachés		1 627 666,102	2 194 731,144	2 125 109,410
	b- Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000	0,000
	c- Titres OPCVM		0,000	0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	452 892,850	552 397,142	546 163,087
	a- Placements monétaires		0,000	290 602,467	293 580,855
	b- Disponibilités		452 892,850	261 794,675	252 582,232
AC3	Créances d'exploitations		0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		2 080 558,952	2 747 128,286	2 671 272,497
	<u>PASSIF</u>		<u>45 921,315</u>	<u>44 580,398</u>	<u>56 329,432</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.3	24 517,887	24 350,070	30 030,229
PA 2	Autres créditeurs divers	3.4	21 403,428	20 230,328	26 299,203
	<u>ACTIF NET</u>		<u>2 034 637,637</u>	<u>2 702 547,888</u>	<u>2 614 943,065</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.5	2 009 530,368	2 681 581,426	2 603 370,849
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.6	<u>25 107,269</u>	<u>20 966,462</u>	<u>11 572,216</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		4,208	2,093	2,042
	b- Sommes distribuables de l'exercice en cours		25 103,061	20 964,369	11 570,174
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 080 558,952	2 747 128,286	2 671 272,497

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 30/09/2016 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.07.16 au 30.09.16	Période du 01.01.16 au 30.09.16	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
PR 1 Revenus du portefeuille-titres	3.1	32 515,340	64 065,480	28 990,290	70 827,940	76 430,440
Dividendes		32 515,340	64 065,480	28 990,290	70 827,940	76 430,440
PR 2 Revenus des placements monétaires	3.2	0,000	3 392,168	2 904,337	7 460,633	10 439,021
Total des revenus des placements		32 515,340	67 457,648	31 894,627	78 288,573	86 869,461
CH 1 Charges de gestion des placements	3.7	-7 309,861	-23 190,352	-10 133,062	-31 943,824	-41 181,706
Revenu net des placements		25 205,479	44 267,296	21 761,565	46 344,749	45 687,755
CH 2 Autres charges	3.8	-7 316,967	-21 119,792	-8 879,557	-26 124,395	-34 388,067
Résultat d'exploitation		17 888,512	23 147,504	12 882,008	20 220,354	11 299,688
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation		-247,382	1 955,557	-73,321	744,015	270,486
Sommes distribuables de la période		17 641,130	25 103,061	12 808,687	20 964,369	11 570,174
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		247,382	-1 955,557	73,321	-744,015	-270,486
Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres		-35 069,187	260 139,786	-244 847,956	-425 396,148	-429 871,960
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres		-5 470,519	-171 822,074	-61 435,111	-101 566,790	-111 082,402
Frais de négociation de titres		-1 485,169	-5 306,624	-1 996,786	-5 272,684	-5 804,048
Résultat net de la période		-24 136,363	106 158,592	-295 397,845	-512 015,268	-535 458,722

VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 30/09/2016 en (DT)

Libellé	Période du 01.07.16 au 30.09.16	Période du 01.01.16 au 30.09.16	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>-24 136,363</u>	<u>106 158,592</u>	<u>-295 397,845</u>	<u>-512 015,268</u>	<u>-535 458,722</u>
a- Résultat d'exploitation	17 888,512	23 147,504	12 882,008	20 220,354	11 299,688
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-35 069,187	260 139,786	-244 847,956	-425 396,148	-429 871,960
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-5 470,519	-171 822,074	-61 435,111	-101 566,790	-111 082,402
d- Frais de négociation de titres	-1 485,169	-5 306,624	-1 996,786	-5 272,684	-5 804,048
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>-9 510,269</u>	<u>0,000</u>	<u>-22 126,555</u>	<u>-22 126,555</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-15 402,771</u>	<u>-676 953,751</u>	<u>-8 323,700</u>	<u>-149 713,024</u>	<u>-213 874,393</u>
a- Souscriptions	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Capital	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes non distribuables	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes distribuables	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
b- Rachats	15 402,771	676 953,751	8 323,700	149 713,024	213 874,393
- Capital	17 900,000	798 000,000	10 000,000	163 600,000	242 900,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-2 744,642	-121 148,431	-1 749,627	-13 710,949	-29 323,160
- Régularisation des sommes distribuables	247,413	102,182	73,327	-176,027	297,553
VARIATION DE L'ACTIF NET	-39 539,134	-580 305,428	-303 721,545	-683 854,847	-771 459,670
<u>AN4- Actif Net</u>					
a- En début de période	2 074 176,771	2 614 943,065	3 006 269,433	3 386 402,735	3 386 402,735
b- En fin de période	2 034 637,637	2 034 637,637	2 702 547,888	2 702 547,888	2 614 943,065
<u>AN5- Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	24 418	32 219	33 112	34 648	34 648
b- En fin de période	24 239	24 239	33 012	33 012	32 219
VALEUR LIQUIDATIVE	83,940	83,940	81,865	81,865	81,161
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-4,70%	5,16%	-39,00%	-20,82%	-16,29%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30-09-2016

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 30/09/2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30-09-2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30-09-2016.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/09/2016 d'actions. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après:

Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2016	% l'Actif
Actions et droits rattachés		1 852 288,556	1 627 666,102	78,23%
ADWYA	18 830	122 076,863	145 405,260	6,99%
ATL	36 837	136 995,037	113 126,427	5,44%
ATTIJARI BANK	5 640	146 751,600	157 310,880	7,56%
BIAT	2 330	147 354,952	205 067,960	9,86%
CARTHAGE CEMENT	100 000	330 041,778	186 500,000	8,96%
CELLCOM	6 096	32,080	38 947,344	1,87%
MONOPRIX	17 300	271 920,032	171 304,600	8,23%
SFBT	10 600	212 643,709	204 304,400	9,82%
SOTUVER	33 999	175 771,988	127 360,254	6,12%
TLS	4 561	76 114,550	84 182,377	4,05%
TPR	24 000	99 704,227	68 424,000	3,29%
TUNIS RE	7 050	68 905,760	55 356,600	2,66%
UIB	4 000	63 975,980	70 376,000	3,38%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libellé	Période du 01.07.16 au 30.09.16	Période du 01.01.16 au 30.09.16	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
Revenus des Actions	32 515,340	64 065,480	28 990,290	70 827,940	76 430,440
TOTAL	32 515,340	64 065,480	28 990,290	70 827,940	76 430,440

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/09/2016 à 452 892,850 DT et s'analyse comme suit :

	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Placements monétaires	0,000	290 602,467	293 580,855
Disponibilités	452 892,850	261 794,675	252 582,232
Total	452 892,850	552 397,142	546 163,087

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.07.16 au 30.09.16	Période du 01.01.16 au 30.09.16	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
Intérêts des bons de trésor à court terme	0,000	3 392,168	2 904,337	7 460,633	10 439,021
TOTAL	0,000	3 392,168	2 904,337	7 460,633	10 439,021

3.3 – Opérateurs créditeurs:

	Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
PA 1	Opérateurs créditeurs	24 517,887	24 350,070	30 030,229
	Frais de gestionnaire	2 089,034	2 895,661	2 639,893
	Frais de dépositaire	2 378,995	2 279,006	2 938,863
	Frais des distributeurs	20 049,858	19 175,403	24 451,473

3.4 – Autres créditeurs divers:

	Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
PA 2	Autres créditeurs divers	21 403,428	20 230,328	26 299,203
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	900,009	0,000	0,000
	Redevance CMF	168,066	226,597	216,996
	Charges à payer	20 335,353	20 003,731	26 082,207

3.5 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2015	
* Montant en nominal	3 221 900
* Nombre de titres	32 219
* Nombre d'actionnaires	120
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	0
* Nombre de titres émis	0
Rachats effectués	
* Montant en nominal	798 000
* Nombre de titres rachetés	7 980
Capital au 30/09/2016	
* Montant en nominal	2 423 900
* Nombre de titres	24 239
* Nombre d'actionnaires	97

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2016 au 30/09/2016 s'élève à -580 305,428 dinars.

Le nombre de titres d'UNIVERS ACTIONS SICAV au 30/09/2016 est de 24 239 contre 32 219 au 31/12/2015.

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2015	2 603 370,849	2 603 370,849
Souscriptions de la période	0,000	0,000
Rachats de la période	-798 000,000	-798 000,000
Autres mouvements	204 159,519	229 266,788
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	260 139,786	260 139,786
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-171 822,074	-171 822,074
- Frais de négociation de titres	-5 306,624	-5 306,624
- Régularisation des sommes non distribuables	121 148,431	121 148,431
- Sommes distribuables		25 107,269
Montant fin de période au 30/09/2016	2 009 530,368	2 034 637,637

3.6 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 30/09/2016 s'élèvent à **25 107,269** DT contre **20 966,462** DT au 30/09/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Sommes distribuables des exercices antérieurs	4,208	2,093	2,042
Résultat d'exploitation	23 147,504	20 220,354	11 299,688
Régularisation du résultat d'exploitation	1 955,557	744,015	270,486
Total	25 107,269	20 966,462	11 572,216

3.7 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI FINANCE.

Libellé	Période du 01.07.16 au 30.09.16	Période du 01.01.16 au 30.09.16	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
CH 1 Charges de gestion des placements	7 309,861	23 190,352	10 133,062	31 943,824	41 181,706
Rémunération du gestionnaire	2 088,534	6 625,814	2 895,161	9 126,809	11 766,202
Rémunération du dépositaire	522,133	1 656,462	723,790	2 281,707	2 941,564
Rémunération des distributeurs	4 699,194	14 908,076	6 514,111	20 535,308	26 473,940

3.8 Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libellé	Période du 01.07.16 au 30.09.16	Période du 01.01.16 au 30.09.16	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
CH 2 Autres charges	7 316,967	21 119,792	8 879,557	26 124,395	34 388,067
Redevance CMF	522,133	1 656,462	723,790	2 281,707	2 941,564
Services bancaires et assimilés	767,362	1 511,946	684,171	1 671,539	1 803,758
Abonnement des charges budgétisées	6 027,472	17 951,384	7 471,596	22 171,149	29 642,745

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.07.16 au 30.09.16	Période du 01.01.16 au 30.09.16	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
Abonnement des charges budgétisées	6 027,472	17 951,384	7 471,596	22 171,149	29 642,745
Taxes	-157,364	-468,671	258,283	766,425	1 024,708
Frais bancaires	28,412	84,618	22,362	66,358	88,720
Publication BO CMF	477,947	1 423,452	189,898	563,502	753,400
Honoraires CAC	1 689,181	5 030,820	1 694,061	5 026,940	6 721,000
Frais AGO et publications	569,639	1 696,533	1 187,493	3 523,755	4 711,247
Jetons de Présence	3 016,394	8 983,607	3 024,657	8 975,342	12 000,000
Alpha mena	502,732	1 497,268	504,109	1 495,890	2 000,000
Autres	-99,469	-296,243	590,733	1 752,937	2 343,670

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS :

4-1 Rémunération du gestionnaire

UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI FINANCE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI FINANCE une mission de gestionnaire couvrant :

* la gestion du portefeuille de la SICAV,

* la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,

* la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI FINANCE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI FINANCE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI et UBCI FINANCE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI et UBCI FINANCE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV qui est réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.